



André Dunoyer de Ségonzac
Boussy St Antoine

Lundi 17 septembre 2019

Madame la Principale

à

Madame la chef d'entreprise
Monsieur le chef d'entreprise

Objet: Séquence d'observation en entreprise

Madame, Monsieur,

Conformément au BOEN n°30 du 25/08/2005 (circulaire n°2005-124 du 26 juillet 2005) les élèves de troisième doivent effectuer une séquence d'observation en milieu professionnel. Pour cette année scolaire, le collège Dunoyer de Ségonzac, a retenu les dates suivantes : du 3/02/2020 au 7/02/2020 .

Durant cette séquence l'élève observe la structure d'une entreprise ou d'un service, où se déroule l'activité. Il peut rencontrer éventuellement les employés avec votre accord, afin de s'approprier une représentation du monde du travail et de la mettre en perspective de son propre devenir.

En fonction de l'activité de l'entreprise ou du service d'accueil, certaines activités pourront lui être confiées, en excluant toutefois le travail sur machines (l'élève n'est pas couvert par la législation du travail). A l'issue de la séquence d'observation il rédigera un rapport de stage évalué par l'équipe pédagogique.

Je sais pouvoir compter sur vous pour réserver le meilleur accueil à l'élève porteur de la présente, et, en fonction de vos disponibilités, donner une suite favorable à sa demande de séquence d'observation, et vous en remercie.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations les meilleures.

La Principale

Madame Basile

Pièce jointe : convention.